

N. PAGE Administrator

qualité 50 cts le gallon.
Tous ces vins sont fabriqués avec le
pur jus de raisin et vendus à la mesure
de pas moins d'une chopine impériale.
FRS GAVARD,
No 16, rue St Henri, Hull

Une requête demandant à la Législature la réhabilitation du Dr Aubry est mise en circulation parmi les conservateurs de Hull :—nous mettons nos

déjà signée, c'est que les persécuteurs des catholiques trouvent que le fameux règlement n'écrase pas assez nos corréligionnaires.

Le Cultivateur ose parler de scribes,

vraie jusqu'à 30
j'ai dû garder la
j'étais atteint de
frais beaucoup
et dans tout

Il, 26 Octobre 1896.
T. J. O. GRONDIN,
Député Protonotaire,
prieure, }
d'Ottawa. }

S'occupe aussi d'administration et de règlements de successions et de placements d'argent, etc., etc.

Adresse :
 333 RUE ELGIN, où 216 RUE PRINCIPALE
 OTTAWA, ONT. H4H 1P9

"LE SPECTATEUR"

Journal bi-hebdomadaire.
Publié par la Société de Publications
Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT
Hull et Ottawa: Un an \$2.00
Six mois \$1.00
Trois mois \$0.50
Montréal et Québec: Un an \$2.00
Six mois \$1.00
Trois mois \$0.50
ANNONCES—Mesure Nompereil
Première insertion: 10 cts. la ligne
Inscriptions subséquentes: 5 cts. la ligne
Une fois la semaine: 2 cts. la ligne

N. PAGÉ,

Administrateur.
BUREAUX et ATELIERS,
No 154 RUE PRINCIPALE,
HULL QUE.

MARDI 3 NOVEMBRE 1896

ARTICLE REMIS

L'article en réponse à la correspondance paru dans le *Temps* de samedi dernier et signé Dr S. Aubry est remis au prochain numéro, faute d'espace.
Le nègre que nous sommes en train de blanchir ne perd rien pour attendre.
Sa réponse a été envoyée à Québec pour y être encadrée.

ACTUALITÉS

M. Oscar McDonnell est parti aujourd'hui, pour l'hôpital Victoria, à Montréal, où il suivra un traitement sous les soins du Dr Bell.

M. le docteur Prévost est de retour d'une excursion de chasse et de pêche qu'il vient de faire au lac Chapleau, dans le canton de Labelle, en compagnie de Son Honneur le juge Ouimet, le sénateur O'Brien, le docteur S. Lachapelle, M. Hughes, chef de police de Montréal et M. Bélanger de New-York. Les excursionnistes ont fait plusieurs bons coups de fusil au chevreuil et pris beaucoup de poisson.

Comme les parvenus orgueilleux, M. Tarte traverse l'Ouest en semant sur son passage les millions pris à même le coffre public, et il éblouit les flagorneurs de ses paroles audacieuses. L'individu veut s'étourdir et suborner, à force de *puiff*, l'opinion de ses compatriotes.

Il ne réussira pas. Il n'a pas assez de millions à faire miroiter pour effacer de son front l'infamie dont Joe Martin l'a marqué et le proclamant le conseiller de l'obstruction à la loi remédiate.

M. Joseph Bouchard, ex-traducteur des Débats des Communes, est parti pour Québec, où il se livrera au journalisme. Un nouveau journal sera, paraît-il, fondé prochainement à Québec pour faire la lutte au gouvernement fédéral. M. Bouchard, qui possède une forte plume, en sera le rédacteur. M. Bouchard, malgré l'ardeur qu'il savait mettre dans ses polémiques, lorsqu'il s'occupait de journalisme, restait toujours dans les bornes d'une discussion courtoise. C'est un très charmant confrère et pendant son séjour à Ottawa il ne s'est fait que des amis.

Dans un discours qu'il prononçait à St. Roch, M. Laurier déclarait que si la conciliation ne suffisait pas pour rendre justice aux catholiques, il se servirait de la loi.

Or, la conciliation n'a réussi qu'à donner une demi-heure de catéchisme, quand la constitution nous garantit des écoles séparées, dirigées par un bureau catholique.

Est-ce là ce que M. Laurier appelle justice?

Est-ce là tout ce que les catholiques espéraient, quand ils votèrent pour le grand Laurier?

Et s'aperçoivent-ils maintenant qu'ils ont été odieusement exploités?

Notre ami, M. Geo. T. Fulford et sa famille seront de retour à Paris, à la fin de novembre, mais pour n'y rester cette fois que peu de temps. Ils en repartiront presque aussitôt pour un long voyage, comprenant l'Egypte, les Indes, l'Australie, les îles Fidji, et les îles Sandwich, revenant au Canada par la voie du Pacifique Canadien.

Durant l'été, M. Fulford a reçu tous les jours nombreuse compagnie à bord de son yacht, à Brockville, comme il le fait du reste chaque année. Parmi les notabilités qui ont accepté sa large hospitalité, se trouvait le ministre du commerce, sir Richard Cartwright, durant une courte suspension des séances du Parlement.

PAS DE LEÇON

Décidément, M. Rochon du *Ralliement*, nous en veut.

Toute une colonne d'injures sur notre compte dans son dernier numéro.

Pourquoi? Est-ce pour faire du zèle politique?

Pourtant, M. Rochon, vous tonniez, il n'y a pas bien longtemps, contre le gouvernement Laurier, parce que ce dernier, prétendiez-vous, ne vous donnait pas votre quote part.

Pourquoi? Est-ce pour affirmer la sincérité et la ténacité de vos convictions politiques?

Pourtant, avant les dernières élections générales, vous aviez pris la peine d'avertir vos amis que votre journal, de rouge qu'il était, deviendrait bleu, attendu que, seuls, les conservateurs étaient d'honnêtes gens.

Pourquoi? Est-ce que parce que le *Spectateur* est plus mal rédigé que le *Ralliement*?

Dans le *Ralliement*, les fautes de français, les constructions vicieuses, les comparaisons impossibles, les jugements contradictoires, les conclusions ridicules fourmillent.

Quand on habite une maison de verre, M. Rochon, il ne faut pas jeter la pierre dans le champ de son voisin.

Vous, M. Rochon, qui avez été un maître d'école, un bon maître d'école, nous n'en doutons pas, vous devriez connaître mieux.

M. Rochon, vous nous souhaitez un peu plus de logique, nous ne vous souhaitons que le simple *bons sens*.

LA SESSION

Du *Courier du Canada*:

La législature provinciale est convoquée pour le 17 novembre prochain.

Contrairement aux affirmations de l'*Electeur*, dans son numéro de mardi, nous aurons donc une session avant les élections générales.

A cette session, la taxe sur les mutations de propriété sera abolie, et la dernière main sera mise à l'œuvre de réparation accomplie par le gouvernement conservateur.

Nous ne croyons pas que le gouvernement ait beaucoup de législation nouvelle à proposer.

Affaire Tarte - Grenier

Déclaration solennelle

En réponse aux imputations calomnieuses que M. Tarte a faites sur son compte à un correspondant du *Globe*, de Toronto, M. Grenier nous prie d'insérer la déclaration suivante:

"Je, soussigné, W. A. Grenier, éditeur du journal la *Libre Parole*, déclare solennellement:

"Que, ayant lu dans le *Globe* de Toronto, en date du 27 courant, la déclaration suivante de l'hon. J. Israël Tarte, ministre des Travaux Publics, faite à Winnipeg à un correspondant de ce journal:

"Il m'a diffamé dans son journal parce que je ne voulais pas lui donner d'argent. Si j'avais su quelle sorte d'homme c'était, je ne lui aurais pas porté autant d'attention. Il a comencé sa vie comme Frère des Ecoles Chrétiennes, plus tard il a été minis tre protestant à Québec, et il finira ses jours en prison."

"Cette dite déclaration est entièrement fautive, calomnieuse et mal fondée. Je déclare, en effet, n'avoir jamais été Frère des Ecoles Chrétiennes, ni ministre protestant; n'avoir jamais appartenu à aucune congrégation et n'avoir jamais été protestant soit au Canada, soit ailleurs."

"Et je fais cette déclaration solennelle le croyant consciencieusement vrai, et en vertu de l'acte fédéral de 1893 sur la preuve."

W. A. GRENIER.

Prise et déclarée devant moi, à Montréal, ce vingt-neuvième jour d'octobre, 1896.

(Signé) J. R. MAINVILLE, N. P.

DEHORS LES CANADIENS

M. Fabien Vassé était expéditeur en chef à la douane de Montréal.

On l'a destitué parce qu'il s'est mêlé de politique aux dernières élections. Et on l'a remplacé non pas par un canadien, mais par un monsieur Cunningham, arrivé en 1882.

Dehors, les Canadiens! Pour avoir un premier ministre canadien, il faut faire place aux étrangers.

PAS DE CONFUSION.

La législature provinciale de Québec va se réunir dans quelques jours et cette prochaine session sera bientôt suivie d'élections générales, le mandat des députés actuels expirant en avril prochain.

A l'exemple de plusieurs confrères de la presse, nous souhaitons que le peuple choisisse ses futurs représentants en se plaçant au point de vue des intérêts qui lui sont particulièrement chers, tout en reléguant au second plan les considérations de parti.

Il se fait actuellement un travail de réorganisation des forces conservatrices dans le domaine de la politique fédérale. C'est un mouvement sage et opportun. Les chefs vont sans doute profiter des leçons de la dernière défaite pour ramener l'ordre et la discipline dans les rangs.

Mais nous n'aimons pas à les voir étendre leur sollicitude jusqu'à confondre les affaires de Québec avec celles d'Ottawa.

Nos institutions provinciales n'ont rien à gagner dans une telle confusion et il serait souverainement dangereux d'oublier les lignes de démarcation qui doivent séparer les deux sphères.

Il ne faut jamais perdre de vue que le régime fédéral ne fut établi qu'à la demande de Québec et que, sans les énergiques revendications de l'immortel Cartier, nous serions aujourd'hui placés sous l'empire d'une union législative.

C'est dire que les autres provinces du Canada n'ont pas les mêmes droits à sauvegarder, ni les mêmes aspirations à faire respecter.

Dans la pensée des Pères de la Confédération notre parlement provincial, devait être, avant tout, le château fort de nos traditions et l'égide de tous les privilèges garantis par les traités, à nos glorieux ancêtres.

C'est au sein de ce grand conseil de famille que devaient se discuter les questions les plus vitales, pour nous, que devaient s'élaborer les mesures nécessaires au progrès moral et matériel de notre population.

Il suffit d'un simple moment de réflexion pour comprendre toute l'imprudence que nous commettrions en permettant une assimilation complète entre les groupes politiques qui se disputent respectivement le pouvoir à Ottawa et à Québec.

Dans le domaine fédéral, l'existence de deux partis politiques est inévitable et même désirable au point de vue des minorités qui souvent y trouvent une source de protection; mais nous sommes loin d'entretenir la même opinion quant au domaine provincial.

Il est, sans doute, impossible de faire régner une constante unanimité parmi les membres de notre chambre locale.

De même que dans nos conseils communaux, il doit nécessairement s'y produire des conflits d'opinion et des courants d'idées contraires; mais à chaque corps doivent suffire les éléments de division qui peuvent se produire dans son sein.

L'ingérance des meneurs politiques, dans notre monde municipal a toujours fait plus de mal que de bien et les corporations les mieux administrées sont celles d'où les influences étrangères à leurs intérêts particuliers sont soigneusement écartées.

Habituons donc l'opinion publique à maintenir une salutaire distinction entre la sphère fédérale et la sphère provinciale.

Il ne s'agit pas de nous concentrer sur nous-mêmes dans Québec, ni de nous isoler du reste de la Confédération; mais occupons-nous d'abord de nos affaires, surveillons avec sollicitude l'héritage qui nous a été légué.

La partisanerie outrée n'a pas sa raison d'être dans notre politique provinciale. Elle peut servir les ambitions, engendrer des exigences, faire arriver aux places; mais elle n'apporte rien de bon sous le rapport du bien public.

Au point de vue des principes nous ne voyons pas trop en quoi diffèrent les hommes qui se disputent actuellement le pouvoir à Québec. En somme, la lutte se résume pas mal à savoir de quelle côté sera l'assiette au beurre.

Si tout le travail et toute l'énergie que nos hommes d'état ont dépensés depuis 1867 pour se supplanter les uns les autres, avaient été consacrés au progrès général de la Province quel pays riche et prospère serait aujourd'hui la Nouvelle France?

Tâchons au moins d'atténuer le mal que nous cause nos divisions intestines et n'allons pas les laisser compliquer par l'immixtion anormale et intempes tive des questions fédérales.

Pas de confusion! —Le Pionnier.

VOYAGE D'EXPLORATION

M. H. De Puyjalon

M. H. de Puyjalon du département des Terres de la Couronne, est revenu d'un voyage au nord, où il a passé quatre mois pour explorer la province. M. de Puyjalon est parti de la Baie des Pères, sur le lac Témiscamingue, le 29 juin dernier, et est remonté le lac jusqu'à la rivière Ottawa qui prend sa source au lac des Quinze.

Puis accompagné de deux guides, il a parcouru en canot, la rivière Ennuyante et les lacs Obikoba, Barrière, Aposatika et Labywenhe. Il a surtout remarqué la végétation rapide des contrées qu'il a explorées. La fertilité du sol est aussi prodigieuse. La richesse des forêts, l'abondance du gibier et du poisson sont autant d'attraits pour le pionnier qui veut s'y établir. Les rives de la rivière Ennuyante sont très propices à la colonisation.

M. de Puyjalon prépare un rapport détaillé de ses explorations pour le département des Terres de la Couronne.

M. L. O. David et ses Brochures

Un ecclésiastique éminent du diocèse de Montréal, écrit à la *Minerve* ce qui suit:

"J'ai lu les brochures de M. David. Je crois qu'elles ne sont pas destinées à créer un grand enthousiasme, même chez ses admirateurs. Son apothéose de Papineau laisse le lecteur bien indifférent. Ce David aura beau chanter: *Ecce labunt ossa humiliata*, — il ne fera jamais tressaillir les restes de son héros malheureux, voué à l'oubli de la tombe parce qu'il a oublié son Dieu."

"Ce qu'on peut faire de mieux pour ces faux grands hommes, qui n'ont été que des orgueilleux, c'est de ne pas remuer leurs cendres, et de les laisser dormir au fond du tombeau."

"On se trompe étrangement en disant que leur conduite ténébreuse était chrétienne. Elle honnête comme celle d'un bon pa... peut être mais rien de plus."

"Ce n'est pas rendre un service à la génération actuelle que de proposer à son admiration la mémoire des apôtats et des athées. Que Dieu nous préserve des grands hommes de cette trempe!"

Ce ne sont pas ceux là qui sauvent les peuples."

"Et puis voyez la contagion de l'exemple: après Papineau par M. L. O. David, Joseph Drouin, par M. L. Prince Si M. David chante les vertus et les gloires de l'un, pourquoi hériterait-on à retarder plus longtemps la réhabilitation des excommuniés de l'Institut Canadien?"

"Tout se tient ici bas."

M. le docteur Desaulniers

M. le Dr Léon Lesieur Desaulniers, inspecteur des prisons, est mort, samedi à Montréal.

Le défunt était né à Yamachiche le 16 février 1823 et était le fils de M. François Lesieur Desaulniers.

Le Dr Desaulniers était un descendant de Chs Lesieur Desaulniers, ancien solliciteur général sous le gouvernement français et de Françoise de Lafond, nièce de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières.

Le Dr Léon Desaulniers a été reçu médecin à l'université Harvard, de Cambridgeport, en 1846.

En 1854, il devint député de St Maurice; en 1863, il fut nommé inspecteur des prisons; en 1867 il fut élu par acclamation, et en 1868 il démissionna pour être nommé inspecteur des prisons.

En 1878, il fut réélu, ainsi qu'en 1882 et 1887, toujours comme député de St Maurice.

En 1891, il fut défait par M. Franz Desaulniers, ancien député de St Maurice.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Yamachiche.

LES CAS ETAIENT-ILS VRAIMENT DIFFÉRENTS?

Après avoir lu la lettre de Mrs. Oak et en avoir attentivement examiné les différents points, vous pourrez vous former une opinion qui vous soit propre. Pour ma part je crois que cette dame était dans l'erreur. Les points peuvent sembler différents et après tout être les mêmes. Si même elle se trompait, l'erreur était très naturelle. Le fait est que des hommes compétents qui depuis des siècles ont étudié la question sont arrivés à la même conclusion que Mrs. Oak. Pourtant il est de la plus grande importance de savoir qui a raison et qui a tort. Le cas peut se présenter un jour ou l'autre dans votre propre maison; vous-même, peut-être en ferez l'expérience.

"En décembre 1888," écrit la dame en question, "je fus soudain prise de frissons, à un tel point que je du me coucher. Une sueur froide me prit, suivie bientôt d'accès de fièvre. J'étais dans l'anéantissement le plus complet, incapable de faire le moindre mouvement. Le médecin que l'on fit venir dit que j'avais une attaque de fièvre intermittente. A chaque instant je m'efforçais de vomir mais ne rendais qu'un liquide clair comme du blanc d'œuf. Dès le début de ma maladie je perdais complètement l'appétit; je ne pouvais rien prendre de solide. Pendant quatre mois je ne pris que du lait, du bouillon et d'autres substances liquides supposées faciles à digérer. Fendant tout ce temps il me fut impossible de quitter la chambre. La maladie, jointe à une diète forcée, m'avait exténuée, et je passais le temps soit au lit ou étendue sur le canapé. Le moindre mouvement m'épuisait, et j'étais si faible et si énermée que je ne pouvais supporter aucun bruit."

J'avais deux médecins pour me soigner; leurs prescriptions consistaient en toniques qui ne me faisaient aucun bien. Je m'affaiblissais de jour en jour au point de n'avoir plus de force du tout. Je me croyais aux portes de la mort, et tous ceux qui me voyaient avaient la même opinion. J'avais perdu toute confiance dans les médecins et dans les médicaments. Quant à la nourriture, je n'avais aucun désir d'en prendre, et si j'en prenais, elle ne me donnait aucunes forces."

"Nous étions alors au mois de mai 1889; mais l'approche de l'été me laissait dans l'indifférence. Un certain jour de ce mois de mai je me souvins que plusieurs années auparavant j'avais eu une pleurésie et une bronchite et que j'en avais été guérie par un remède extraordinaire connu sous le nom de Sirop curatif de la Mère Seigel. Et quoique les maladies dont j'avais souffert à cette époque et celles dont je souffrais alors (en 1889) fussent tout-à-fait différentes, j'avais néanmoins quelque espoir que ce même remède me ferait du bien. J'en envoyai chercher un flacon et je me mis à en prendre. Au bout de quelques jours mon appétit revint et peu à peu je pus prendre de la nourriture. Je continuai mon nouveau traitement qui me rendit les forces. Finalement je recouvrai la santé, mais je ne me suis jamais mieux portée qu'aujourd'hui."

Je ne doute nullement que c'est le Sirop Curatif de la Mère Seigel qui m'a rendue à la vie, et je tiens à le reconnaître publiquement. (Signé) Mrs ELISA OAK, 59, Plynlmon Road, West Hill, Hastings (Angleterre), le 1er février, 1895."

Maintenant considérons un peu: D'après ce que nous venons de lire, il ressort que quelques années auparavant le Sirop Curatif de la Mère Seigel avait guéri notre correspondant d'une pleurésie et d'une bronchite, et plus récemment d'une fièvre intermittente. Pourtant ce remède n'a la prétention de guérir que la dyspepsie ou indigestion chronique. La déduction en est que les deux maladies mentionnées plus haut proviennent de la dyspepsie au moyen d'un sang impur produit par la décomposition d'aliments dans l'estomac, ce qui n'empêche pas qu'un froid ou un rhume aient pu être la cause immédiate déterminante de la bronchite ou de la fièvre. C'est vraiment là le fait, et les maladies dont a souffert cette dame au lieu d'être "entièrement différentes" étaient au contraire, les mêmes autrement dire: des symptômes d'une seule et même cause radicale, la dyspepsie ou indigestion chronique.

BROMA

PUISSANT TONIQUE QUI
DONNE FORCE, VIGUEUR, EM-
BONPOINT.

QUI GUERIT LA DEPRESSION NERVEUSE
FAIBLESSE, TUBERCULOSE, CONSUMPTION,
DYSPEPSIE, TROUBLES DE L'ESTOMAC, DU
FOIE ET DES REINS.

EN VENTE PARTOUT

VENTE PAR ENCAN

Lots Vacants

Mercrredi le 4 novembre 1896, à 10 hrs A. M. le notaire F. A. Labelle vendra à l'enchère à son bureau tous les terrains situés dans la cité de Hull, appartenant à la succession James McLaren. Vente sans réserve à des conditions faciles. Toutes informations seront données d'ici à la vente, en s'adressant à

F. A. LABELLE, notaire,
210 rue Principale, Hull P. Q.

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie Electrique de
Hull a maintenant l'appareil
d'éclairage le mieux perfec-
tionné.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que d'ici à quelques jours, nous serons en mesure de recevoir les commandes pour éclairer les résidences privées ainsi que les magasins et places d'affaires dans la cité de Hull.

Notre appareil vient des meilleures manufactures et possède les plus récentes améliorations, ce qui nous permettra de pouvoir fournir les meilleures lumières et à des prix assez bas pour permettre à tous de se procurer la lumière électrique.

Veuillez ne signer aucun autre contrat soit pour la lumière ou pour moteur avant d'avoir vu la liste de nos prix, lesquels sont très réduits.

Nous espérons que les citoyens de Hull nous accorderont le même patronage pour la lumière, qu'ils nous ont accordé pour notre chemin de fer, et nous les remercions du patronage donné dans le passé.

Nous avons l'honneur d'être,

La Compagnie Electrique de
Hull.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par la Compagnie Electrique, corps politique et incorporé que, pour les fins de construction de son chemin à partir du lot numéro trois cent vingt sept (327) d'après les plans et Livres de Renvoi officiels du quartier No un de la cité de Hull, à l'endroit où le dit lot rencontre le tracé du chemin de Fer de la Compagnie du Pacifique Canadien, à aller à la rue du Pont, en la cité de Hull, il a été préparé par la dite Compagnie, ses officiers ou agents, un plan et aussi un livre de Renvoi, lesquels ont été approuvés par l'Assis-tant Commissaire des Travaux Publics de la province de Québec tel que voulu par la loi en pareil cas, que des copies ou doubles des dits plans et livres de Renvoi ont aussi été déposés chez le ministre des Travaux Publics de la province de Québec, dans le Département des Travaux Publics, en la cité de Québec, ainsi que chez le Régistrateur du comté d'Ottawa, dans son Bureau en la cité de Hull.

Que toutes personnes parties ou Corporations intéressées dans les propriétés traversées par les dit chemin ou nécessaire à icelui, sont requises de prendre avis des présentes ainsi que des plans et livre de Renvoi déposés comme susdit et de se conduire en conséquence; et qu'à l'expiration des délais fixés par la loi, application sera faite aux propriétaires des terrains désignés sur le dit plan pour obtenir ce que requis pour les fins et besoins du dit chemin et d'exproprier s'il est nécessaire.

Hull, Oct. 26 1896.

HENRY AYLEN,

Procureur pour la Compagnie
Electrique de Hull.

ARGENT A PRETER

A 6 PAR CENT

sur Polices d'Assurances ou
n'importe quelles autres
garanties.

S'adresser à

GEORGES R. DUMAIS,
104 rue Sparks, Ottawa.

Wanted—An Idea Who can think
of some simple thing to patent?
Write JOHN WILDER, 717 N. 3rd St., Wash-
ington, D. C. for the \$1000 prize offered
on list of two hundred thousand wanted.

LA BAIE DES CHALEURS

M. Pacaud pourra porter sa cause en Cour de Révision

Québec, 31. — Deux jugements ont été rendus en cour de Révision ce matin dans l'affaire de la Reine vs. Pacaud, le premier sur une motion du défendeur de produire son factum, avant que le jugement soit accordé, la Couronne ayant huit jours pour y répondre. Le second jugement a été contre la motion de l'avocat général pour empêcher Pacaud de porter sa cause en cour de Révision, M. Pacaud payant les frais. Ces jugements se rattachent aux \$100,000 de la Baie des Chaleurs que M. Pacaud a été sommé de rembourser.

Mgr Labrecque à Rome

Ce qu'il a demandé au Saint Père

Dans un de ces derniers numéros, l'Univers publiait une dépêche de Rome que la plupart de nos journaux ont reproduite et que voici :

« Parmi les récentes audiences aux évêques, arrivés à Rome pour la visite "ad limina", je puis vous signaler celles que le Souverain Pontife a accordées hier, à Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, au Canada, et aujourd'hui, à Mgr Fitzgerald, évêque de Ross, en Irlande.

« Mgr Labrecque voudrait obtenir l'autorité du délégué apostolique aux Etats-Unis, fut-elle aussi en Canada, comme une dépêche de New-York l'avait déjà annoncé avant l'arrivée à Rome de Mgr Labrecque.

« Le projet relatif à l'extension au Canada de l'autorité du délégué apostolique des Etats-Unis, vient d'être pris en considération par le Saint Siège, qui ne manquera pas sans doute d'en faire l'objet d'un sérieux examen, et, au besoin, de décisions opportunes.

« L'Oiseau-Mouche, publié au petit séminaire de Chicoutimi et à portée de savoir le but du voyage de Mgr Labrecque, nous apprend que l'Univers a été mal renseigné.

« Le correspondant de l'Univers, croyons-nous, manque de renseignements exacts sur les sujets qui ont été soumis au Saint Père, par Mgr Labrecque, lors de son audience du 24 septembre, dit-il.

Le même jour nous apprend aussi que, durant son séjour, à Rome, Mgr Labrecque a eu une audience du St. Père, deux entretiens avec le cardinal Ledochowski, préfet de la Sacre Congrégation de la Propagande, et une autre avec le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat.

NOVEMBRE

Le soleil meurt, le ciel se brouille, L'hirondelle a fui nos climats. Aux bois muets se met la rouille. Et voici venir les frimas.

Dans nos jardins, c'est l'hécatombe Des feuillages de pourpre et d'or, Qui tourbillonnent sur la tombe Où l'automne engourdi s'endort.

Sous les cieux noirs, des cloches bélent, Et leurs voix tristes à mourir Aux vivants oubliés rappellent Qu'il est des défunts à fleurir...

Plus de rayon et plus de flamme; Adieu, les jours ensoleillés Que le cœur plein d'espérance acclame! Adieu les chants d'émervillés!

Les oisillons au creux des branches Ont vu leurs concerts langoureux Scandant de leurs roulades franches La romance des amoureux.

HANNONYME.

L'ART MUSICAL

Revue Mensuelle Canadienne

Tel est le titre d'une aristocratique publication musicale, élégamment imprimée et rédigée dans un français impeccable.

Cette Revue contient 28 pages de texte, dont huit de musique choisie dans les œuvres de nos meilleurs compositeurs. Elle renseigne les lecteurs d'une façon très complète et très exacte sur les événements musicaux et artistiques du monde entier. Elle est d'un secours inestimable pour tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent de musique. La partie canadienne y est traitée par les meilleurs professeurs du pays.

Un système de prime permet aux abonnés de gagner, l'une très belle peinture à l'huile encadrée, estimée \$5 dollars, 20. une boîte musicale d'une valeur de 25 dollars, 30. une belle photographie de Gounod encadrée valant 15 dollars.

Prix de l'abonnement pour un An 1.00.

Ecrire à l'Art Musical, Boîte Postale No. 2181, — MONTREAL.

Notes de la Capitale

— En cour de l'Échiquier, jugement a été réservé dans l'affaire Goodwin.

— Le contrôleur des douanes a reçu \$96 en argent comme restitution, de Glasgow, Ecosse.

— M. Gerald, inspecteur des fabriques de tabac est parti pour les cantons de l'Est en tournée officielle.

— Trente trois barils de whiskey enfermés dans autant de barils d'huîtres ont été saisis à Dalhousie, N. B., par la douane.

— Mercredi prochain étant la fête patronale de l'Hospice St. Charles, une messe solennelle sera célébrée à six heures et demie à laquelle Mgr Duhamel officiera. Sa Grandeur visitera ensuite les salles des vieillards. Cette fête est toujours attendue avec impatience et célébrée avec joie par les hôtes de l'hospice.

— Le professeur Robertson, commissaire de l'industrie laitière à Montréal, a pris la semaine dernière, des arrangements avec les autorités douanières. Il désire qu'un de leurs officiers accompagne l'inspecteur du fromage à ce port. Chaque expédition de fromage en transit sera surveillée de près pour prévenir l'exportation de fromage manipulé d'aucun port canadien. On veut concourir avec les Etats-Unis pour donner effet à leur loi pour l'exportation d'imitations de fromage.

— On dit que le gouvernement a résolu de réviser la liste des retraites du service civil. Un grand nombre d'employés mis à la retraite ont été inscrits sur la liste pour des raisons qui ne sont pas strictement légitimes et on croit que le gouvernement exigera que tous ceux la reprennent l'ouvrage.

— S'ils ne sont pas trouvés capables de faire d'une manière satisfaisante l'ouvrage qu'ils étaient tenus au temps de leur mise à la retraite, on leur donnera un emploi moins élevé; et s'ils sont tout à fait incapables, on les laissera aller mais le principe sera maintenu et ceux qui seront capables travailleront.

— Les démarches faites par le département des postes il y a deux ou trois ans, en vue d'organiser un service postal pour les paquets, avec le Japon, commencent à produire leurs fruits. Le gouvernement impérial ayant eu connaissance du succès de ce service au Japon, a décidé d'adopter un système semblable avec l'empire du Mikado, en passant par la voie du Pacifique. La première malle vient de partir de Liverpool. Le poids de chaque paquet est limité à 11 livres.

— Au dessus de 2 livres le coût par le Japon est de quatre centins; de trois livres à 9 livres, le taux est de 84 centins, et de 9 livres à 11 livres, de \$1.25.

— Le maire d'Ottawa, grand exportateur de fruits, dit qu'il a appris que le surplus des pommes canadiennes qui ont été exportées en Angleterre tiennent ferme sur les marchés de Londres et Liverpool. Il fait plaisir de remarquer que les pommes du Canada prennent de vingt cinq à trente cinq pour cent de plus que les mêmes variétés venant des Etats-Unis.

— Montréal est la tête des autres villes du continent pour l'exportation des pommes. La semaine dernière, il a été expédié 80,849 barils de ces fruits, ce qui donne un excédent de 15,857 barils sur les expéditions réunies de New York et Boston pendant la même période.

— Sir Richard Cartwright est revenu de Montréal, hier soir. Durant son séjour à Montréal, en compagnie de l'hon. M. Patterson, il a eu des entrevues avec un certain nombre de manufacturiers et de marchand désirant de savoir quand le comté chargé de la révision du tarif commencera ses travaux. Ce comité composé de sir Richard et des honorables MM. Fielding et Patterson se mettra à l'œuvre vers le milieu du novembre. Il visitera d'abord l'Ouest, puis les provinces de l'Est. Vu le peu de temps à sa disposition le comité abrégera beaucoup la liste des endroits qu'il se proposait de visiter.

— Un meurtre a été commis chez les sauvages de l'Ouest qui attire l'attention de l'administration.

La police à cheval a été avertie du crime et s'est mise sur la piste du meurtrier qui avait gagné les bois. En battant un bois épais, la police découvrit les agissements du meurtrier dans le fuyard par une balle qui vint siffler aux oreilles de l'inspecteur de police. La police redoubla d'attention et d'activité dans ses recherches, mais le meurtrier réussit à s'échapper et à gagner la réserve des indiens où il sera sans doute capturé.

Le meurtre a été commis il y a environ douze jours.

MORT SUBITE

M. Alfred Hénault, avocat, qui pratiquait depuis quatre ans à Bryson, est mort subitement samedi matin.

M. Hénault avait aussi exercé sa profession d'avocat à Hull, en société avec M. Henry Aylen, pendant un an.

Notes de Hull

— M. Jules Chevalier, régisseur de Sorel, est de passage à Hull.

— Il y a eu, hier, séance de la Cour Supérieure, sous la présidence du juge Gill.

— Les élections des officiers de l'Union St. Joseph de Hull ont eu lieu hier soir.

— Nous regrettons d'apprendre le décès de l'enfant de M. G. E. Gauvin, imprimeur, arrivé ce matin.

— Le conseil de ville s'est assemblé hier soir. Nous publierons les minutes officielles vendredi prochain.

— Pour la guérison des rhumes, de la toux, et des affections pulmonaires, le Pectoral-Cerise d'Ayer n'a pas d'égal.

— Nos rues sont dans un état déplorable. De la boue et rien que de la boue. Nos échevins devraient s'occuper de cela.

— Afin de satisfaire les nombreuses demandes de notre numéro de vendredi dernier, nous avons cru devoir reproduire en première page l'article "En Garde" et d'en augmenter le tirage.

— M. le juge Gill a rendu jugement en faveur de la plaignante, Mme Leamy, dans la cause en appel Leamy vs McGoey. C'était une action pour décider une ligne de démarcation.

— M. le docteur Alex. Ouimet, a été mandé à Québec par télégramme de l'honorable L. P. Pelletier. Il est parti ce matin et ne sera de retour que jeudi. La question de la charge du protonotaire est le but du voyage du docteur.

— M. J. A. Malo, notaire, qui avait autrefois son bureau avec M. l'avocat Talbot, bloc Goyette, est maintenant déménagé au No. 208 rue Principale, en face du bureau de Poste, où il sera heureux de rencontrer ses anciens clients.

— Il est rumeur que le Dr Ouimet doit établir un Sanatorium dans Hull. Nous sommes heureux d'apprendre cette nouvelle, car c'est devenu une nécessité. Nous ne voyons pas pourquoi, nous gens de Hull, nous irions porter notre agent dans les Hôpitaux d'Ottawa, quand nous pouvons l'utiliser à Hull.

— Le jeune Honoré Bernier, qui s'est tiré accidentellement, la semaine dernière avec une carabine dans le bras droit a été obligé de se faire amputer ce membre. L'opération a été faite par les Drs McDougall, Cook et Ouimet. On croit que le jeune homme en reviendra.

— Dimanche dernier une charmante demoiselle de Hull me demandait où je m'étais, sans indiscrétion, procuré les deux jolies pensées que je portais à ma boutonnière.

— Du parterre de votre maire, M. Champagne.

— De son parterre et à ce temps avancé de la saison! Réellement je ne croyais pas que notre aimable maire avait de si vigoureuses pensées.

Toutes les infections vénéreuses du sang sont expulsées sans délai par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

— Il a été inscrit, hier, en cour Supérieure une cause de J. B. de Libérpry contre Didas Bourgeois, père, pour contrevention à la loi municipale. Le plaignant prétend que le défendeur, étant conseiller de St. André Avellan, aurait reçu de la Municipalité de l'argent pour des travaux qu'il aurait fait faire dans le village. M. Rochon est l'avocat du plaignant.

— La fête de la Toussaint a été célébrée avec éclat, dimanche à l'église paroissiale de Hull. Le chœur de chant sous la direction de M. P. H. Durocher a rendu avec succès la messe Mercenaire. Les solistes au Gloria étaient Mme E. H. Laflamme, MM. P. D. Vermette et Ernest Parent et au Sanctus Mme S. S. V. Ardoine. Un solo à l'offertoire a été rendu par Mme M. Carrière. Mme S. Simon tenait l'orgue. Le K. P. Gohiet de l'Université d'Ottawa, a fait le sermon de circonstance.

— Pierre Sagala, depuis nombre d'années à l'emploi de M. George Harris d'Ottawa, comme pilote, est mort subitement samedi soir, à son domicile rue Bridge. De bonne heure dans la soirée il sortit pour faire ses achats du dimanche. A son retour il se mit au lit paraissant être en bonne santé. Vers neuf heures des personnes dans la maison entendirent M. Sagala se plaindre et le Dr Paquette fut appelé en toute hâte auprès du malade qui expira quelques minutes après. On attribue sa mort à une maladie de cœur. Le défunt était âgé de 61 ans et laisse pour déplorer sa perte une épouse et six enfants.

URGEL ARCHAMBAULT, MÉDECIN-CHIRURGIEN. Gradué "Cum Laude" de l'Université Laval de Québec. Cinq des rues Brevery et Wright, Hull. Ancienne résidence du Dr L. G. Routhier.

— Le Cercle Dramatique de Hull est à préparer un joli drame. Nous avons hâte d'y assister.

— Notre réclameur M. Page, est parfaitement rétabli de son inflammation de poumons.

— Il est à peu près certain que M. Rochon doit remplacer le juge Malbio lequel sera mis à sa retraite, comme juge pour le district d'Ottawa.

— Le souper aux huîtres au profit de l'Orphelinat St. Joseph, et non pas de l'Institut Canadien, comme le Temps l'annonça samedi, aura lieu mercredi, 4 novembre, à 7 heures du soir. Ce délicieux repas, pour les amateurs des célèbres Malpeques, aura lieu dans la grande salle de l'Institut, coin des rues Sussex et Cathcart. Toute personne présente aura droit au tirage d'un baril d'huîtres le soir même. Couteaux et serviettes seront vus avec plaisir. Admission—Messieurs \$1.00, Dames 50 cts.

ABSENT

M. le Docteur Alex. Ouimet, sera absent de Hull, depuis aujourd'hui jusqu'à jeudi matin.

DECES

LAFONTAINE.—A la Pointe Gatineau Florie Lafontaine, épouse de Joseph Ray Lafontaine, est décédée à l'âge de 64 ans et 7 mois.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

BROMA

PUISSANT TONIQUE QUI DONNE FORCE, VIGUEUR, EMBONPOINT.

QUI GUERIT LA DEPRESSION NERVEUSE FAIBLESSE, TUBERCULOSE, CONSUMPTION, DYSPESIE, TROUBLES DE L'ESTOMAC, DU FOIE ET DES REINS.

EN VENTE PARTOUT

ECOLE MODELE

Une Ecole Modèle pour les canadiens français s'ouvrira le 3 novembre prochain dans l'école LaSalle, Ottawa, sous le contrôle des commissaires de la section française des écoles séparées d'Ottawa. Cette école est destinée à former les élèves des deux sexes à l'enseignement. Pour y être admis il faut avoir au moins 16 ans et être capable de subir l'examen de la 4ème forme des écoles publiques. L'examen d'admission aura lieu le 3 novembre prochain à 10 hrs a. m. à l'école LaSalle. Le premier terme commencera au mois de novembre et se terminera au mois de juin 1897. Prix du terme : \$1.00 par mois. Les services d'un professeur de français et d'un professeur anglais ont été retenus.

Le Vin à la Créosote

—ET AUX—

Hypophosphites du Dr. Morin soulage d'abord et guérit tous les jours toutes les maladies des poumons

Mademoiselle Joséphine Salabie, de Bergerville, près de Québec, souffrait d'une maladie des poumons. Elle se croyait parfois prise de consommation, se plaignant de douleurs au dos, à la poitrine. Souvent elle se sentait accablée de violentes maux de tête, d'insomnie et de faiblesse. Une de ses premières amies lui avait conseillé de prendre du vin à la Créosote du Dr Ed. Morin. Mademoiselle Salabie n'avait jamais suivi cet excellent conseil. Déjà elle avait pris tant de remèdes sans succès. Finalement elle se décida de mettre en pratique cette recommandation en essayant de ce vin merveilleux.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.



Les Pilules d'Ayer

"Je voudrais pouvoir ajouter mon témoignage à celui de tant d'autres qui ont fait usage des Pilules d'Ayer, et dire que j'en prends depuis plusieurs années et que j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats."

Pour l'Estomac

et pour les maladies du foie ainsi que pour la guérison des migraines causées par des dérangements, les Pilules d'Ayer sont sans égal. Quand mes amis me demandent quel est le meilleur remède pour les troubles de l'estomac,

du Foie et des Intestins

je leur réponds invariablement: "Les Pilules d'Ayer." Prises à temps elles arrêtent un rhume, empêchent la grippe, coupent la fièvre et régulent les organes digestifs. Elles sont faciles à prendre et

Sont les Meilleures

médicines de famille que l'on jamais connues." — Mrs. MAY JOHNSON, 368 Rider Ave., New York City.

LES PILULES d'AYER

Les plus hautes récompenses à l'Exposition Colombienne.

Seules agents d'Ayer pour le Canada.

NOUVEAU MAGASIN

DE MODES

Die JENNY BROWN, désire informer le public de Hull et des environs qu'elle a ouvert dans le bloc Aubry, rue Principale un magasin de modes pour dames et demoiselles d'après les modes les plus récentes de la saison de l'Ouest et de New York.

Assortiment complet et varié de chapeaux.

Confection de robes sur commande, une spécialité. Patrons les plus nouveaux.

Les commandes seront exécutées promptement et à des prix modérés. Une visite est respectueusement sollicitée.

Die JENNY BROWN.

No 159 rue Principale.

Bloc Aubry.

AVIS

La Mode Nouvelle paraîtra à l'avenir à date fixe, le 1er et le 15 de chaque mois.

Pour donner à nos lectrices la prime des nouveautés, nous publierons notre part des modes d'avance.

Ainsi le numéro de la Mode Nouvelle du 1er octobre contiendra les modes du 15 octobre, et il en sera toujours ainsi à l'avenir.

Mademoiselle Joséphine Salabie, de Bergerville, près de Québec, souffrait d'une maladie des poumons. Elle se croyait parfois prise de consommation, se plaignant de douleurs au dos, à la poitrine. Souvent elle se sentait accablée de violentes maux de tête, d'insomnie et de faiblesse. Une de ses premières amies lui avait conseillé de prendre du vin à la Créosote du Dr Ed. Morin. Mademoiselle Salabie n'avait jamais suivi cet excellent conseil. Déjà elle avait pris tant de remèdes sans succès. Finalement elle se décida de mettre en pratique cette recommandation en essayant de ce vin merveilleux.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

Mademoiselle Joséphine Salabie, de Bergerville, près de Québec, souffrait d'une maladie des poumons. Elle se croyait parfois prise de consommation, se plaignant de douleurs au dos, à la poitrine. Souvent elle se sentait accablée de violentes maux de tête, d'insomnie et de faiblesse. Une de ses premières amies lui avait conseillé de prendre du vin à la Créosote du Dr Ed. Morin. Mademoiselle Salabie n'avait jamais suivi cet excellent conseil. Déjà elle avait pris tant de remèdes sans succès. Finalement elle se décida de mettre en pratique cette recommandation en essayant de ce vin merveilleux.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créosote et aux Hypophosphites du Dr Ed. Morin, ce remède aux effets magiques qui lui rendait des jours meilleurs. Mademoiselle Salabie est toujours heureuse de recommander un tel remède aux personnes faibles ou souffrant de maladies des poumons.

A peine en avait elle pris quelques cuillerées, que ses doutes tombèrent à l'instant, elle était soulagée. Elle continua avec confiance à prendre de ce remède. Le bien être qu'elle éprouvait à faire usage de ce puissant spécifique dépassait toutes ses espérances. Elle sentait ses pauvres poumons redevenir plus forts. Plus de ces vives douleurs d'autrefois, plus de ces violentes maux de têtes. Son appétit revenait, son sommeil était meilleur. Tous les jours elle bénissait ce précieux vin à la Créos

SARTES PROFESSIONNELLES.

C. B. MAJOR,
AVOCAT.
Bloc Dorion, Rue Principale,

HENRY AYLEN,
AVOCAT.
N. 2 rue Principale, Bloc c. Hull.

J. M. McDOUGALL, C. R.
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale
Hull.

GEO. C. WRIGHT,
AVOCAT.
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173
Argent à prêter.

H. A. GOYETTE,
AVOCAT
No. 101 rue Principale, Hull.

A. E. LUSSIER, B. A.
Avocat, Procureur, Notaire etc.
Bureaux: 569 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau,
Ottawa.
Argent à prêter.

H. CHATELAIN,
AVOCAT.
599 Rue Sussex, Ottawa.
Argent à prêter à des conditions avantageuses.

P. T. DESJARDINS,
NOTAIRE
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté
145 rue Principale, Hull

N. TETREAU,
NOTAIRE.
183 Rue Principale, Hull.

D. R. G. NEIL, M.D.
126 Rue Principale Hull.
Consultation à toutes heures

GEORGE COX,
GRAVEUR GRAPHE
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

MAURICE CHEVALIER
AVOCAT.
BUREAU: 154 rue Principale, Hull.
RESIDENCE: Hotel Commercial, rue
Langevin.

JOS. BOURQUE
ENTREPRENEUR
Edifices Publics, Eglises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.

F. GOUGEON,
ENTREPRENEUR
Edifices Publics, Résidences privées
No. 159 RUE ALBERT, Hull.

RICHIEU HOTEL
M. I. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Ri-
chielieu, Montréal, remercie le public voyageur du
patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère
qu'il continuera de l'encourager comme par le passé.
Son hôtel avec toutes ses améliorations modernes
peut accommoder 200 personnes à des prix très
modérés.
Les entrées de l'hôtel Richielieu sont seulement
sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place
Jacques-Cartier ne communique plus avec l'hôtel
Richielieu depuis ans.

Viau et Lachance
ENTREPRENEURS
HULL, QUE.

Ecurie de Louage
No. 101 rue Principale (près de l'église Anglaise)
voitures et voitures à louer de première classe.
EDMOND MOQUIN, Prop.

Revue - Internationale
—PARAISANT—
Le 1er et le 15 de chaque mois
Directeur: Baron STOCK

BUREAUX: 23, boulevard Poissonnière, Paris.

La Nouvelle Revue Internationale
publie dans chaque numéro un grand
article sur la Politique européenne du
célèbre écrivain **Emilio Castelar**
et des *Nouvelles, Contes, Légendes,*
Romans, Chroniques, Etudes politiques,
littéraires, artistiques, philosophiques,
et scientifiques, Recits de voyages
et d'aventures, ABSOLUMENT INÉDITS, des
plus illustres écrivains:
JULES CLARETIE, PAUL BOURGET,
ALPHONSE DAUDET, FRANÇOIS COPPÉE,
JULES SIMON, TONY REVILLON, GYP,
JEAN REIBRACH, FRÉDÉRIC MISTAILL,
ARMAND SILVESTRE, MME RATTAZZI,
CAMILLE FLAMMARION, HECTOR MALOT,
AURÉLIEN SCHOLL, JEAN RAMEAU,
EUGÈNE MANUEL, PAUL ARÈNE,
CAMILLE LEMONNIER, EDMOND PICARD,
HENRY GRÉVILLE, LOUIS RATTISBONNE,
JEAN RICHELIN, PIERRE LOTI, PAUL
DESCHANEL, JEAN AICARD, DE MAR-
CÈRE, J. CORNÉLY, CANOVAS DEL CAS-
TILLO, etc.

CORRESPONDANCES DES PRINCIPALES
VILLES DU MONDE ENTIER

La Revue est lue dans les Ambassa-
des, les Bibliothèques parlementaires,
les Cercles mondains, les principaux
Hôtels, les Casinos, les Paquebots, les
Trains de luxe, etc.

Les abonnements partent du 1er Janvier et du
15 Juillet

ABONNEMENTS
France: Un an, 50 fr. Six mois, 30 fr.
Etranger: 62 fr. — 35 fr.
Le Numéro: 2 fr. 50.

POLITIQUE PROVINCIALE

CETTE TRAHISON?

M. Marchand disait dans son dis-
cours de Sherbrooke, le 14 octobre
courant:

Mon intention n'est pas de m'atta-
quer à la réputation personnelle de
mes adversaires.

Mon adversaire, l'hon. M. Flynn, a
dans tous ses discours exprimé le même
désir. Malheureusement il est accom-
pagné d'amis qui suppléent à son défaut
sous ce rapport en se reportant vers
les événements du passé et en proférant
contre leurs adversaires la diffamation
et l'insulte.

Je ne descendrai pas dans le bour-
bier des personnalités pour leur donner
la réplique.

Si je voulais recourir aux mêmes
procédés, je pourrais, en restant dans
les limites de la plus stricte vérité,
répondre à leurs attaques déloyales
par l'exposition exacte de leur passé
comme hommes politiques, je pourrais
vous citer la conduite de M. Flynn, en
1879, à l'égard de son chef politique,
cet homme d'Etat vénérable et patrio-
tique, l'hon. sir Henry de Joly de
Lotbinière, et l'accuser d'avoir déserté
son poste avec quatre complices, au
moment du combat, pour se joindre à
l'ennemi; je pourrais vous rappeler que
ce procédé extraordinaire, pour ne rien
dire de plus, a donné naissance aux
régimes désastreux qui sont devenus
légendaires et qui passeront à la pos-
térité sous les dénominations du "ré-
gime Sénécal" et "régime Monceau."

Pour un homme qui ne tient pas
comme M. Marchand, à descendre dans
le borbier des personnalités, de peur
sans doute, d'être éclaboussé d'un passé
auquel il a été si intimement lié, et
qu'avec d'autres il a contribué à faire,
se n'est pas trop mal se tirer d'affaire.
On voit que M. Marchand sait mettre
ses études littéraires à profit. Au
moyen de la préterition, il cherche à
assommer ses adversaires tout en vou-
lant paraître les ménager. C'est le
moyen qu'emploient les pusillanimes,
pour ne pas dire les lâches, ceux en
un mot qui n'osent pas attaquer leurs
antagonistes en face.

Vous êtes pris sur le fait, M. Mar-
chand, et ne vous plaignez pas à
l'avenir, si l'on vous fait descendre
dans le "borbier des personnalités".
Vous méritez richement d'être traité
de la sorte.

Mais pour aujourd'hui, nous allons
voir si vous avez raison d'accuser M.
Flynn "d'avoir déserté son poste avec
quatre complices," c'est-à-dire, d'avoir
été traître à son parti, à son chef, à sa
province.

Reportons nous au 28 octobre 1879.
C'est ce jour-là que M. Flynn s'est
séparé du parti libéral. Comme d'au-
tres, il était venu à ce convaincre de
ce que votre chef, vos collègues et
vous, étiez capables de faire, et il en
avait assez du régime existant. Nous
avons donné hier, l'histoire abrégée du
premier gouvernement, libéral de la
province, auquel vous avez appartenu,
en qualité de commissaire des terres
de la Couronne. Ceux qui veulent
être édifiés sur les beautés de ce régi-
me n'ont qu'à référer à ce précis his-
torique. Ils remarqueront que la
moindre prudence vous conseille, M.
Marchand, de ne pas parler "trahison"
alors que le gouvernement dont vous
avez fait partie à cette époque, ne
s'est formé et n'a régné que grâce à la
trahison. Vous devriez donc être le
dernier homme à décerner l'épithète
de traître à l'un de vos adversaires,
fût-il coupable de trahison. Pour
vous, M. Marchand, c'est parler de
corde dans la maison d'un pendu.

Mais est-ce être traître à son pays
que de se séparer d'amis ou de collè-
gues qui ont escaladé le pouvoir au
moyen de la trahison, qui violent auda-
cieusement la constitution, systéma-
tiquement et volontairement? Non, au
contraire, c'est agir en patriote, en
homme soucieux de l'intérêt général
avant l'intérêt particulier ou personnel.
Et si jamais la province a eu à se féli-
citer de la conduite d'hommes publics
c'est bien de celle qu'ont tenue en

cette circonstance M. Flynn et ses
prétendus complices.

Quant à ce qui s'est passé après la
chute du gouvernement Joly et à ce
qu'on reproche à tort aux successeurs
immédiats de ce gouvernement, ce ne
serait, dans tous les cas, que de très
inoffensives "erreurs de jugement"
comparées aux odieux méfaits dont
il s'est couvert.

Mais faisons toute la lumière possi-
ble sur les événements de cette époque.

Le 28 octobre 1879, M. Lynch,
appuyé par M. Flynn, proposa la
motion suivante:

Que tout en revendiquant de la
manière la plus solennelle tous ses
droits, pouvoirs et privilèges consti-
tutionnels, relativement aux subsides
ou à toute autre question, la chambre
est d'avis:

Que vu la position critique et diffi-
cile de la province, agissant par patri-
otisme et sans préventions de parti, et
dans le but de mettre fin à un règne
de conflit et d'agitation politique et
au "dead-lock" actuel, qui sont
grandement préjudiciables aux inté-
rêts de la province, il est du devoir
de tous les membres de cette chambre,
qui ont à cœur les véritables intérêts
du pays, d'unir tous leurs efforts pour
former au lieu du gouvernement actuel,
une administration forte et productive,
composée d'hommes, qui, dans un
esprit de conciliation, seront capables
de proposer et de faire accepter par
le peuple de cette province un pro-
gramme modérée et énergique qui
satisfasse aux exigences de la situation;
d'hommes qui pourront commander la
confiance du pays et d'une majorité
ferme et active des représentants du
peuple.

M. Flynn n'a pu appuyer cette
motion par le seul désir d'obtenir un
portefeuille dans le cabinet qui allait
survir des ruines du cabinet Joly, car
le député de Gaspé avait refusé d'en-
trer dans ce même cabinet issu du
coup d'Etat. Au cours du remarqua-
ble plaidoyer qu'il prononça en cette
occasion, il s'écria:

On a dit que je suis mu par une
certaine ambition, on n'a pas craint de
dire que je change comme ces girouet-
tes qui indiquent le vent! Il n'en est
pas ainsi, messieurs; si j'avais été en-
traîné par l'ambition, comme l'a dit
l'honorable Premier, j'aurais pu
embarquer dans sa barque... En
appuyant la motion qui a été proposée
par l'honorable député de Brome, j'ai
cru accomplir ce que j'appellerai mon
devoir vis-à-vis de mes électeurs et
vis-à-vis du pays. Le jour où l'on
m'a confié le mandat de représentant
du peuple dans cette assemblée, j'ai
compris que je devais agir au meilleur
de ma connaissance et de mon jugement,
dans l'intérêt de mes électeurs et de la
province. Je n'ai jamais soutenu
plutôt qu'un principe, et si l'y a des
hommes de cette trempe dans la
province, je n'ai jamais fait cause
commune avec eux.

Ce langage n'est évidemment pas
celui d'un traître, mais d'un patriote.
"La trahison!" Eh bien, la
trahison, pas d'autre conclusion à
tirer, était du côté du gouvernement
libéral qui régnait par le vote d'un
traître, et qui trahissait cyniquement
les devoirs que lui imposaient la con-
stitution et l'intérêt de la province.

Parlez-nous "trahison," parlez-nous
"pillage, vols et dilapidations publiques,"
messieurs du parti libéral, qui avez
applaudi aux plus funestes et aux
plus scandaleux errements administra-
tifs, l'histoire vous a classés, ne l'ou-
bliez pas!

ECOLE MODÈLE

Une Ecole Modèle pour les canadiens
français s'ouvrira le 3 novembre pro-
chain dans l'école LaSalle, Ottawa, sous
le contrôle des commissaires de la sec-
tion française des écoles séparées d'Ot-
tawa. Cette école est destinée à former
les élèves des deux sexes à l'enseigne-
ment. Pour y être admis il faut avoir
au moins 16 ans et être capable de
subir l'examen de la 4ème forme des
écoles publiques. L'examen d'admission
aura lieu le 3 novembre prochain à 10
hrs a. m. à l'école LaSalle. Le premier
terme commencera avec le mois de
novembre et se terminera au mois de
juin 1897. Prix du terme: \$1.00 par
mois. Les services d'un professeur de
français et d'un professeur anglais ont
été retenus.

UNE CHANCE

On offre en vente la collection
complète du MONDE ILLUSTRÉ de
Montréal, (11 années) non reliée.
Conditions faciles.
S'adresser à ce bureau.

A VENDRE

Les terres suivantes appartenant à
la succession de feu

TOUSSAINT ETHIER dit BISSON
sont offertes en vente.

Partie de la moitié nord de la moitié
ouest du lot 8, 3ème concession de
Gloucester, contenant 33½ acres avec
maison et granges, le tout en très bon
ordre

Cette propriété est de grande valeur
et est très bien située.

Les propriétaires offrent des condi-
tions très faciles. Pour tout autre
renseignement, s'adresser à

BELCOURT & RITCHIE,
Avocats.

Central Chambers, Ottawa.

On à
CHARLES ETHIER dit BISSON,
Hôtelier,
Chemin d'Aylmer, Hull.

DE RETOUR

MADAME A. MONTPETIT,
désire annoncer à ses nombreuses pra-
tiques qu'elle est de retour à Hull et
continuera son travail de réparation et
refrissage de plumes au No 230 RUE
WRIGHT.

Les pratiques sont priées de laisser
leurs ordres chez les Modistes de la
rue Principale.

DAME A. MONTPETIT.

(Née R. D. DESJARDINS.)

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE PONTIAC.

DANS LA COUR DE CIRCUIT,
à Chapeau Village.

JAMES HENNESSY, du village de
Chapeau, dans le District de
Pontiac, forgeron,

Demandeur.

vs.

W. HENRY CLARKE, ci-devant de
la ville de Pembroke, dans le
comté de Renfrew, et dans la
province d'Ontario et maintenant
de parties inconnues dans les
Etats-Unis d'Amérique, Froma-
gier;

Défendeur.

Le Défendeur est ordonné de com-
paraître sous le délai de deux mois.
Chapeau, 1er Septembre 1896.

TERENSE SMITH,

C. O. G.

D. R. BARRY,
Proc. du Demandeur.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par le présent
donné qu'un escompte de 5 par cent
sera alloué sur les taxes de l'année
1896-97, qui seront payées avant le
premier jour de novembre prochain.
Daté à mon bureau à l'Hôtel de
Ville ce 9me jour de septembre 1896.

Par ordre du Conseil de la Cité.

JOHN F. BOULT,
;Greffier de la Cité.

DEMENAGEMENT

Mlle A. REMILLARD, modiste
bien connue à Hull, désire annoncer à
ses nombreuses pratiques et au public
en général de Hull et des environs
qu'elle a transporté son stock de modes
pour chapeaux de dames et demoiselles
du magasin de M. D. A. Décoisse, au
No 62, rue Principale, block Monk.
Le stock a été augmenté de gar-
nitures, rubans, plumes, formes, aigrettes,
etc., etc.

Chapeaux garnis et non garnis. Une
visite est sollicitée.

Mlle A. REMILLARD,
MODISTE.

No 62, rue Principale, Block Monk.

Atelier Typographique

— DU —

SPECTATEUR

154 RUE PRINCIPALE

.....HULL, P. Q.....

Impressions de toutes sortes exécutées avec
soin et promptitude.

LETTRES FUNERAIRES à une heure d'avis.

CARTES d'AFFAIRES et CARTES de VISITE

BLANCS de TOUTES SORTES

JOBS! JOBS!

On exécute à cet établissement toutes espèces
d'ouvrage en français, anglais, sur papier de
toutes couleurs.....

TELS QUE:

Placards, Programmes, Circulaires, Affiches,
Mémoires, Têtes de Compte, Lettres,
Livres, Pamphlets, Factums, etc.

**SOUS LE PLUS COURT DELAI
ET A PRIX TRÈS REDUITS.**

Les ordres par la malle ou autrement, recevront
une stricte attention.

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

MAISON FONDÉE EN 1860



Ottawa ontamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et d'Orgues fabriqués au Canada
Cette maison qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par son honorabilité
Catalogue expédié sur demande. Accords et réparations faites à l'ordre.
Sole Importateurs des célèbres Pianos **HARDMAN**, New-York, **MENDELSON**,
SOHN, Toronto, **GERHARD HEINTZMAN** Co., Toronto,
WORMWITH, Kingston

1637, rue Notre-Dame, Montréal.

TELEPHONE 1597